

**DOSSIER**  
**Spécial**  
**Salons****Visiter depuis chez soi**

Aller d'un stand à l'autre pour y piocher de la documentation, échanger avec un expert, assister à des conférences, le tout sans bouger de chez soi, à l'aide d'un ordinateur ou d'un simple smartphone... Et si Alain Bosetti avait trouvé la parade face à la cascade d'annulations d'événements des derniers jours ?

Déjà organisatrice de salons physiques, sa PME En Personne a lancé une branche spécifique de rendez-vous sur le web dès 2013. Une activité boostée comme jamais par le contexte actuel. « A l'origine, je pensais que notre proposition répondrait à des grèves ou des intempéries exceptionnelles. Evidemment, une telle crise je ne l'avais pas imaginée », raconte le chef d'entreprise de 60 ans.

De quoi s'agit-il ? Suivant la demande, son équipe bâtit un univers virtuel se rapprochant le plus possible d'un véritable salon « en dur ». De clic en clic, gratuitement, l'internaute peut dialoguer avec les exposants via Skype, des chats ou en envoyant des mails, suivre des conférences et télécharger des PDF correspondant aux sujets qui l'intéressent.

Cofondatrice du salon SME des microentreprises, En Personne en a lancé une version virtuelle, montant également une dizaine de rendez-vous

avec Toshiba, la fédération des particuliers employeurs ou des acteurs de la silver économie. « Quand la préparation d'un tel événement prend habituellement une année pendant laquelle il accapare dix personnes et en bout de course une multitude de prestataires, il nous suffit de trois intervenants et autant de PC, observe le patron. Créer un stand nous prend 30 minutes. »

Pour le client-organisateur, la facture s'élève par exemple pour le SME en ligne entre 7 000 et 10 000 €. Les exposants auront ensuite accès à des prestations de 500, 1 500 ou 4 500 € suivant leurs attentes pour leur stand. Différents designs et avatars pour la décoration et l'accueil du public leur seront ainsi proposés. Mettant en avant une jauge de visiteurs uniques comprise entre 2 000 et 3 000 en une journée, Alain Bosetti ne doute pas que la barre des prochains rendez-vous va monter plus haut si l'intérêt actuel se confirme : « On a eu plus de demandes depuis quatre jours qu'en deux ans. Je réaffecte les missions de mes équipes sur la branche des événements virtuels quand les salons physiques sont à l'arrêt. »

L'édition digitale du SME des microentreprises est programmée au 23 juin sur le web. Sa durée de vie est plus

longue sur Internet - jusqu'à fin décembre en l'occurrence - que n'importe quel autre salon physique, avec des options différentes selon la période (réponses des experts en direct au début, puis par mail ensuite). Et il aura lieu quoi qu'il arrive...

■ Démonstration du salon virtuel visible sur la plate-forme YouTube en suivant le lien <https://bit.ly/2IV8DJh>.

**JEAN-LOUIS PICOT**